

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la santé et de la prévention

Arrêté du 19 octobre 2022

Portant nomination des membres du Haut conseil des professions paramédicales

Le ministre de la santé et de la prévention,

Vu le code de la santé publique, notamment l'article D.4381-3 ;

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommées membres du Haut conseil des professions paramédicales, pour une durée de trois ans, les personnes suivantes :

Dominique Acker, Présidente ;

En cours de désignation, Vice-président ;

1^o Au titre des représentants des organisations syndicales représentatives des fonctionnaires hospitaliers :

Florance Dadiou, CFDT, Fédération nationale des syndicats des services de santé et services sociaux – Titulaire ;

Romuald Foltz, CFDT, Fédération nationale des syndicats des services de santé et services sociaux – Titulaire ;

Xavier Flous, CFDT, Fédération nationale des syndicats des services de santé et services sociaux – Suppléant ;

Karine Delcroix, CFDT, Fédération nationale des syndicats des services de santé et services sociaux – Suppléante ;

Catherine Chazottes, CFDT, Fédération nationale des syndicats des services de santé et services sociaux – Suppléante ;

Pascal Vaesen, CFDT, Fédération nationale des syndicats des services de santé et services sociaux – Suppléant ;

Dolphine Girard, CGT, Fédération de la santé et de l'action sociale – Titulaire ;

Jacques Dupertret, CGT, Fédération de la santé et de l'action sociale – Titulaire ;

Marie-Ange Millochau, CGT, Fédération de la santé et de l'action sociale – Suppléante ;

Jean Jacques Rozo, CGT, Fédération de la santé et de l'action sociale – Suppléant ;

Laurent Laporte, CGT, Fédération de la santé et de l'action sociale – Suppléant ;
Kamala Rama, CGT, Fédération de la santé et de l'action sociale – Suppléante ;
Delphine Boulan, FO, Fédération des personnels des services publics et de la santé – Titulaire ;
Gilles Gadier, FO, Fédération des personnels des services publics et de la santé – Titulaire ;
Christian Prud'homme, FO, Fédération des personnels des services publics et de la santé – Suppléant ;
Sophie Ardou, FO, Fédération des personnels des services publics et de la santé – Suppléante ;
Nathalie Rieux-Sicard, FO, Fédération des personnels des services publics et de la santé – Suppléante ;
Gilles Manchon, FO, Fédération des personnels des services publics et de la santé – Suppléant ;
Laurent Philippe, UNSA, Santé sociaux – Titulaire ;
Nathalie Merah, UNSA, Santé sociaux – Suppléant ;
Pascale Slagmolen, UNSA, Santé sociaux – Suppléant ;
Denis Grabet, SUD, Fédération nationale sud santé sociaux – Titulaire ;
Jean-Louis Caillat-Mioussé, SUD, Fédération nationale sud santé sociaux – Suppléant ;
En cours de désignation, SUD, Fédération nationale sud santé sociaux – Suppléant.

2° Au titre des représentants des syndicats professionnels reconnus représentatifs en application de l'article L.162-33 du code de la sécurité sociale :

François Bouscarain, Fédération nationale des infirmiers – Titulaire ;
Pascale Lejeune, Fédération nationale des infirmiers – Suppléant ;
Daniel Guillerm, Fédération nationale des infirmiers – Suppléant ;
John Pinro, Syndicat national des infirmières et infirmiers libéraux – Titulaire ;
Gregory Lepée, Syndicat national des infirmières et infirmiers libéraux – Suppléant ;
Bénédicte Ben, Syndicat national des infirmières et infirmiers libéraux – Suppléante ;
François Randazzo, Syndicat Alizé – Titulaire ;
Caroline Sacchiero Vicaigne, Syndicat Alizé – Suppléante ;
Stéphanie Carcenac, Syndicat Alizé – Suppléante ;
Stéphane Deulay, Fédération française des masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs – Titulaire ;
Philippe Levannier, Fédération française des masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs – Suppléant ;
Céline Chebal-Raizer, Fédération française des masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs – Suppléante ;
Alice Perdreau, Fédération nationale des orthophonistes – Titulaire ;
Frédérique Brin-Henry, Fédération nationale des orthophonistes – Suppléante ;
Jean-Laurent Astier, Fédération nationale des orthophonistes – Suppléant ;
Ivo Trinto, Syndicat national autonome des orthoptistes – Titulaire ;
Mélanie Ordines, Syndicat national autonome des orthoptistes – Suppléant ;

Cynthia Lions, Syndicat national autonome des orthoptistes – Suppléant ;

David Boudet, Fédération nationale des podologues – Titulaire ;

Alexandre Akli, Fédération nationale des podologues – Suppléant ;

Jérémy Mauduit, Fédération nationale des podologues – Suppléant.

3° Au titre des représentants des fédérations d'employeurs d'établissements de santé publics et privés :

Sophie Marchandet, Fédération hospitalière de France – Titulaire ;

Stéphane Michaud, Fédération hospitalière de France – Suppléant ;

Thierry Brugnot, Fédération hospitalière de France – Suppléant ;

Fabienne Seguenot, Fédération de l'hospitalisation privée – Titulaire ;

Laurence Mikano, Fédération de l'hospitalisation privée – Suppléante ;

Guillaume Olry, Fédération de l'hospitalisation privée – Suppléant ;

En cours de désignation, Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne à but non lucratif – Titulaire ;

En cours de désignation, Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne à but non lucratif – Suppléant ;

En cours de désignation, Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne à but non lucratif – Suppléant ;

Sandra Macoine, Fédération nationale des centres de lutte contre le cancer – Titulaire ;

Nicole Bouwijn, Fédération nationale des centres de lutte contre le cancer – Suppléant ;

Cédric Guillaumon, Fédération nationale des centres de lutte contre le cancer – Suppléant.

4° Au titre des représentants des professions ou groupes de professions :

Emmanuel Hardy, Union nationale des infirmiers en pratique avancée – Titulaire ;

Céline Chenault, Association nationale française des infirmiers en pratique avancée – Suppléante ;

Sophie Chrétien, Association nationale française des infirmiers en pratique avancée – Suppléante ;

Dominique Lanquetin, Union nationale des associations d'infirmiers de bloc opératoire diplômés d'Etat – Titulaire ;

Marie Sophie Nlay, Association des enseignants des écoles d'infirmiers de bloc opératoire – Suppléante ;

Magali Delhoste, Union nationale des associations d'infirmiers de bloc opératoire diplômés d'Etat – Suppléante ;

Bruno Huot, Syndicat national des infirmiers anesthésistes – Titulaire ;

Jeremy Gaillard, Syndicat national des infirmiers anesthésistes – Suppléant ;

Ghislaine Rouby, Comité d'entente des écoles d'infirmiers anesthésistes diplômés d'Etat – Suppléante ;

Brigitte Prévost, Association Nationale des Puéricultrices Diplômées et des Etudiantes – Titulaire ;

Emmanuelle Lefebvre-Mayer, Association Nationale des Puéricultrices Diplômées et des Etudiantes – Suppléante ;

Fabien Marchand, Association Nationale des Puéricultrices Diplômées et des Etudiantes – Suppléant.

Jules Mantion, Association nationale française des ergothérapeutes – Titulaire ;

Véronique Terrien, Association nationale française des ergothérapeutes – Suppléante ;

Arnaud Schabaille, Association nationale française des ergotherapeutes – Suppléant ;

Gérard Hermant, Fédération française des psychomotriciens – Titulaire ;

Anthony Soter, Association Française des Etudiants et Professionnels en Psychomotricité – Suppléant ;

En cours de désignation – Suppléant ;

Loïs Godinho, Syndicat national des audioprothésistes – Titulaire ;

Karen Ginisty, Syndicat national des audioprothésistes – Suppléante ;

Brice Jantzen, Syndicat national des audioprothésistes – Suppléant ;

Thibaut Pichereau, Rassemblement des opticiens de France – Titulaire ;

Marc Notariani, Rassemblement des opticiens de France – Suppléant ;

Hugues Verdier-Davioud, Fédération nationale des opticiens de France – Suppléant ;

Jacques Fechterolle, Syndicat national de l'orthopédie française – Titulaire ;

Stéphane Brungier, Union française des orthoprothésistes – Suppléant ;

Marielle Dufaure, Fédération française des podos-orthésistes – Suppléante ;

Ghislain Grodard, Association française des diététiciens nutritionnistes – Titulaire ;

Dorothee Romand, Association française des diététiciens nutritionnistes – Suppléante ;

Isabelle Parmentier, Association française des diététiciens nutritionnistes – Suppléante ;

Béatrice Jemault, Comité d'harmonisation des centres de formation de manipulateur en électroradiologie médicale – Titulaire ;

Mathieu Caby, Association française du personnel paramédical d'électroradiologie – Suppléant ;

En cours de désignation – Suppléant ;

Edwige Caroff, Association Française des Techniciens de Laboratoire Médical – Titulaire ;

José Tharsis, Association Française des Techniciens de Laboratoire Médical – Suppléant ;

Caroline Schmitt, Association Française des Techniciens de Laboratoire Médical – Suppléante ;

Guillaume Gontard, Fédération nationale des associations d'aides-soignants – Titulaire ;

Christine Foret, Fédération nationale des associations d'aides-soignants – Suppléante ;

Sophie Cazin, Fédération nationale des associations d'aides-soignants – Suppléante ;

Lamyra Achour, Association nationale des auxiliaires de puériculture – Titulaire ;

Josiane Doessem, Association nationale des auxiliaires de puériculture – Suppléante ;

Valérie Duszynski, Association nationale des auxiliaires de puériculture – Suppléante ;

En cours de désignation – Titulaire ;

En cours de désignation – Suppléant ;

En cours de désignation – Suppléant ;

En cours de désignation – Titulaire ;

En cours de désignation – Suppléant ;

En cours de désignation – Suppléant.

5° Au titre des représentants d'organisations professionnelles ayant voix consultative :

Jean-Marc Laruelle, Fédération des médecins de France – Titulaire ;

Nadia Simon, Confédération des syndicats médicaux français – Suppléante ;

Xavier Grang, MG France – Suppléant

En cours de désignation – Titulaire ;

En cours de désignation – Suppléant ;

En cours de désignation – Suppléant ;

René-Pierre Labarrière, Conseil national de l'ordre des médecins – Titulaire ;

Catherine Quintoli-Centuri, Conseil national de l'ordre des médecins – Suppléante ;

Lucie Jousse, Conseil national de l'ordre des médecins – Suppléante ;

Daniel Mirisch, Conseil national de l'ordre des chirurgiens-dentistes – Titulaire ;

Christine Constans, Conseil national de l'ordre des chirurgiens-dentistes – Suppléante ;

Eric Lemerrier, Conseil national de l'ordre des chirurgiens-dentistes – Suppléant ;

Roger Gachet, Conseil national de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes – Titulaire ;

Nicolas Pinsault, Conseil national de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes – Suppléant ;

Pascale Mathieu, Conseil national de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes – Suppléante ;

Patrick Chamboredon, Conseil national de l'ordre des infirmiers – Titulaire ;

Anne Jauer, Conseil national de l'ordre des infirmiers – Suppléante ;

Christophe Roman, Conseil national de l'ordre des infirmiers – Suppléant ;

Eric Prou, Conseil national de l'ordre des pédicures-podologues – Titulaire ;

Guillaume Brouard, Conseil national de l'ordre des pédicures-podologues – Suppléant ;

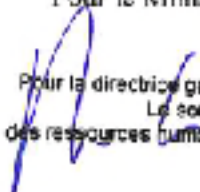
Brigitte Tarkowski, Conseil national de l'ordre des pédicures-podologues – Suppléante ;

Article 2

La directrice générale de l'offre de soins est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Bulletin officiel santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 19 octobre 2022

Pour le Ministre et par délégation


Pour la directrice générale de l'offre de soins
Le sous-directeur
des ressources humaines du système de santé

Philippe CHARPENTIER